

Paris, 21 juin 2010

PSA Peugeot Citroën lance une émission obligataire à 5 ans

PSA Peugeot Citroën a lancé aujourd'hui avec succès une émission obligataire pour un montant de 500 millions d'euros à échéance juin 2015 et offrant un coupon de 5,625 %. Cette émission est notamment destinée à financer l'offre de rachat partiel lancée simultanément sur l'emprunt obligataire émis en 2001 et arrivant à échéance en septembre 2011.

Ces opérations visent à renforcer la structure du bilan du Groupe en allongeant la maturité moyenne de sa dette, à un niveau de taux d'intérêt favorable.